

Aurillac, le 11 février 2025

Monsieur François BAYROU
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Dans le prolongement de l'échange que nous avons pu avoir le 28 janvier dernier au sujet de l'éducation nationale, je souhaite vous alerter sur les inquiétudes et la colère des élus cantaliens et des parents d'élèves suite à l'annonce du projet de carte scolaire pour la rentrée 2025 qui, sur la base d'une prévision de baisse d'effectifs de 145 élèves, envisage la suppression de 11 postes d'enseignants qui se traduirait par la fermeture de 15 classes dans les écoles du département du Cantal.

Ces suppressions porteraient à 34 le nombre de postes retirés dans les écoles du Cantal depuis la rentrée 2023, *ce qui est inacceptable mais également incompréhensible et injuste puisque, pour la troisième année consécutive, dans l'académie de Clermont-Ferrand, notre département est celui qui subit la plus forte diminution des moyens d'enseignement si on la rapporte à la baisse du nombre d'élèves.*

Conjuguées à celles opérées ces deux dernières années, ces suppressions de postes réduisent à néant les effets des conventions pour l'aménagement du territoire scolaire dont notre département a pu bénéficier sur la période 2014-2023. Ces conventions avaient précisément permis de limiter le nombre de suppressions de postes d'enseignants au regard des exigences du maillage territorial et des limites du regroupement en réseaux des écoles rurales dans lequel les maires se sont engagés.

Ces suppressions de poste s'appuient sur des ratios qui ignorent les réalités de nos territoires ruraux. Les services du Rectorat mettent en avant un taux d'encadrement par élève supérieur à la moyenne nationale, *laissant à penser que la situation de notre département resterait confortable pour les enfants, leurs parents et leurs enseignants.* Ce ratio n'est de toute évidence pas pertinent car il ne prend pas en compte les spécificités du maillage scolaire dans un département rural et de montagne, en particulier la présence de nombreuses classes à plusieurs niveaux et la distance à parcourir pour rejoindre l'école, avec des temps de trajets quotidiens qui s'allongent au-delà du raisonnable.

Dans un département qui vient de retrouver un solde démographique positif, ces nouvelles réductions de moyens mettraient en péril le maillage des écoles rurales et la qualité de la prise en charge des élèves, elles augmenteraient encore les temps de transport et viendraient anéantir tous les efforts que mènent par ailleurs les communes et collectivités locales pour renforcer leur attractivité.

.../...

Cette annonce est d'autant plus mal vécue que la promesse faite par le gouvernement de ne pas supprimer de postes d'enseignants à la rentrée 2025 avait fait naître l'espoir d'une stabilité des effectifs, surtout dans les départements ruraux.

Pour toutes ces raisons, je vous serais reconnaissant de bien vouloir reconsidérer le projet de carte scolaire pour la rentrée 2025 dans le département du Cantal et, comme nous le proposons avec mes collègues députés Les Républicains, de décider d'un moratoire sur les fermetures de classes en zones rurales.

Sachant votre attachement au monde rural et la connaissance que vous avez de ses spécificités, j'en appelle à votre intervention pour que le Cantal ne perde aucun poste à la prochaine rentrée.

Je vous remercie des réponses que vous pourrez m'apporter et vous prie de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'assurance de ma considération distinguée.

*Les quatre parlementaires cantaliens ont adressé ce jour un courrier
au Recteur de l'Académie de Clermont Ferrand pour défendre
le traitement réservé au Cantal*

Très cordialement
Vincent DESCOEUR
Député du Cantal